BILAN ANNUEL

Correspondants Observateurs
Du Département Santé des Forêts
Pôle Sud Est Département des
Bouches-du-Rhône
Année 2024

correspondant observateur
Département de la santé des forêts
Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

1 - Le Bilan Météorologique de l'année 2024

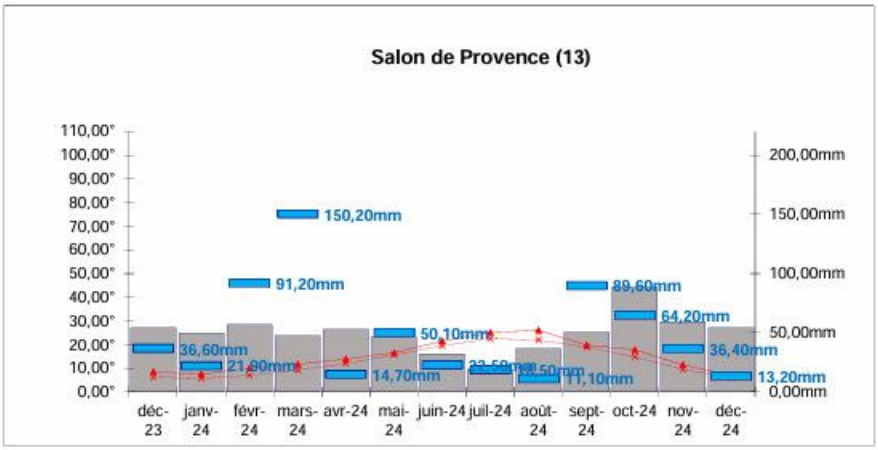

Sur la station de Salon de Provence prise pour exemple:
-Une pluviométrie très irrégulière (Trait bleu sur le graphique) et concentrée sur 4 mois (Février-Mars et Septembre-Octobre). Inférieure aux moyennes mensuelles sur les autres mois.
-Des températures moyennes mensuelles toujours supérieures aux moyennes de la période 1970-2000.

Zoom sur les précipitations :

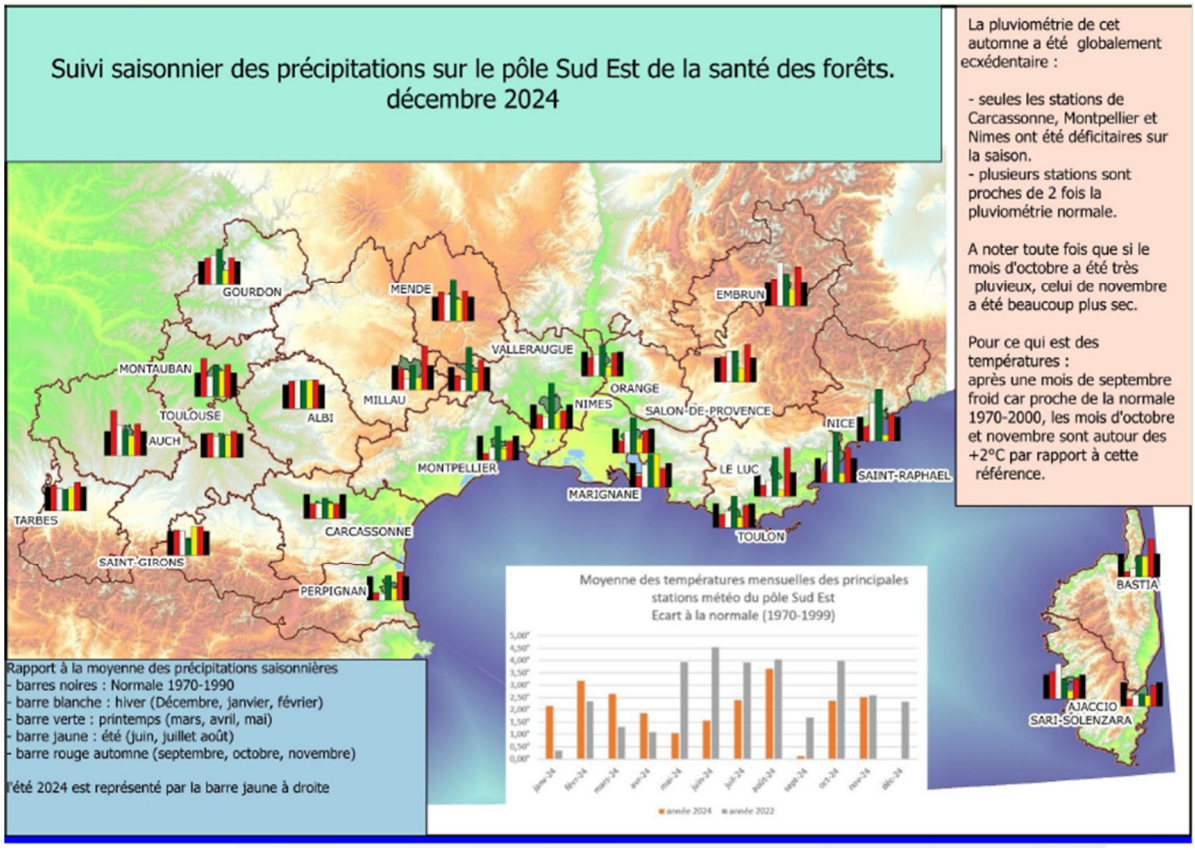

2 - L'Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

2.1. – Les feuillus

Bupreste du chêne / Coroebus bifasciatus
Des dégâts localisés sur chênes verts ont été relevés sur La Barben et Auriol cette année.

Le Bupreste des branches du chêne est présent dans les 2/3 méridionaux de la France. Il est abondant en zone méditerranéenne. Avec le réchauffement climatique, il progresse en Europe vers le Nord.

Dégât gel
De nombreuses essences ont été affectées par le gel tardif de la deuxième quinzaine du mois d'avril, au niveau forestier ce sont les chênes pubescents qui ont le plus marqué les paysages.
Dans le 13, les chênes pubescents sont atteints : entre 50 et 100% de leur feuillage a grillé ; en FC de Cadarache et dans des zones très localisées comme à Auriol, (vallon sous le Plan d'Aups)

Les dégâts sont impressionnants sur l'instant mais le feuillage a bien réitéré sur l'ensemble.

2.2. – Les résineux

Hylésine destructeur / Tomicus Destruens
Cette année on a relevé quelques foyers de grande ampleur, notamment sur Tarascon et Boulbon sur les lisières des zones incendiées.

Des foyers plus localisés, à La Ciotat ou à St-Rémy-de-Provence ont été relevés.

3 - Les Suivis Spécifiques

3.1. – Les défoliateurs précoces sur feuillus

Aucune lisière des quadrats observés n'a été défoliée à plus de 50 % (tordeuses, géométrides…).

3.2. – La Processionnaire du Pin

3.2.1. Les placettes : 10 placettes sur les BdR

L'année 2024 est marquée par une stabilité de la population mais une augmentation des défoliations.

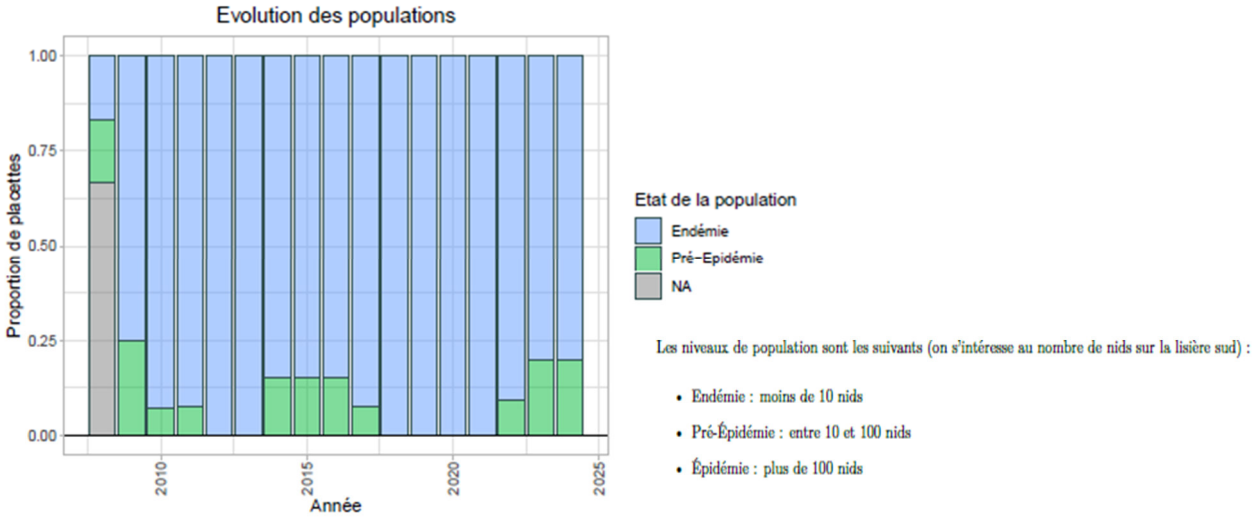

Les niveaux de population sont les suivants (on s'intéresse au nombre de nids sur la lisière sud) :

- Endémie : moins de 10 nids
- Pré-Épidémie : entre 10 et 100 nids
- Épidémie : plus de 100 nids

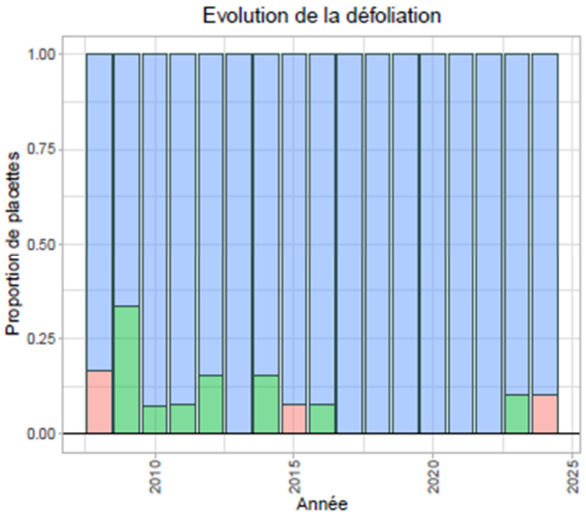

3.2.2. Les quadrats :

En complément du réseau de placettes, la défoliation liée à la processionnaire du pin est reportée par les Correspondants Observateurs du DSF sur tous les quadrats contenant au moins 500 hectares des peuplements de pins. Pour chaque quadrat (16x16 km), le pourcentage de lisières sud des peuplements de pins défoliées à plus de 50 % est déterminé.
Cette année encore, aucune lisière n'a été défoliée à plus de 50 %.

3.3. – Le réseau de surveillance RSSDF sur le 13

Le Département Santé des Forêts, par le biais des Correspondants Observateurs, observe chaque année 20 arbres sur 178 placettes de l'inter-région Sud Est.

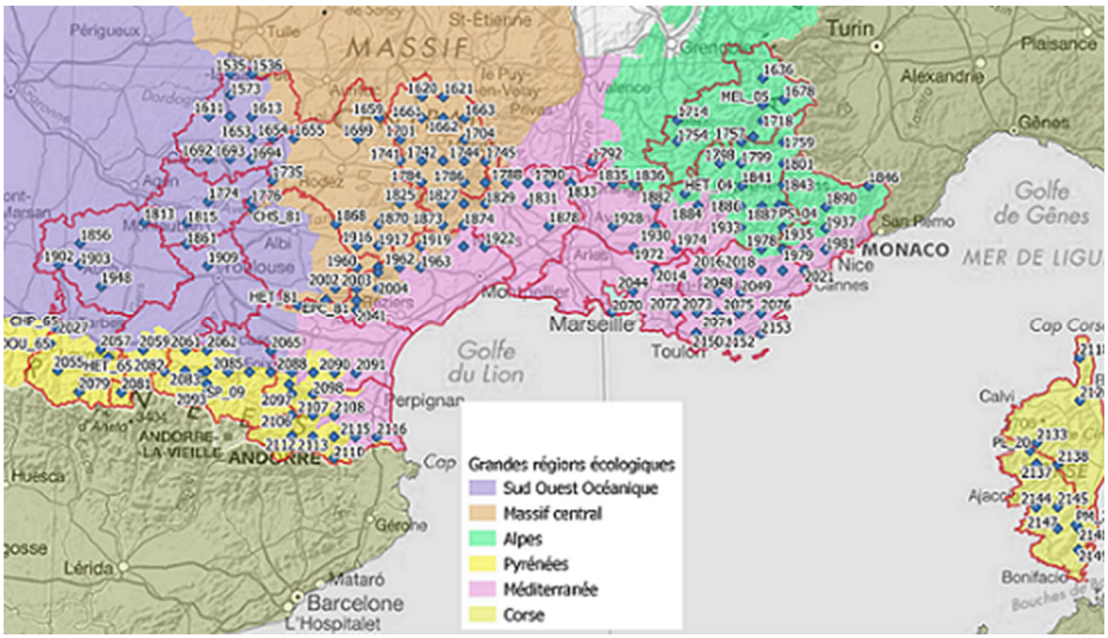

Dans les Bouches-du-Rhône, sur les 3 placettes notées, la situation reste stable aux alentours de 35 % de déficit foliaire ; la défoliation reste marquée sur la placette d'Auriol avec une très légère diminution du déficit foliaire noté qui passe à 40 % de moyenne.

Les placettes des Bouches du Rhône et du sud Vaucluse sont composées de pins d'Alep et de pins Brutia essentiellement pour Meyrargues, Aix-en-Provence, Saumane et Beaumont de Pertuis et en mélange de pins, chênes verts et chênes pubescents pour Auriol.

4 - La surveillance des organismes réglementés et émergents

En forêt française métropolitaine, 25 ravageurs seulement sont responsables de la moitié des dommages sanitaires observés.
Des prospections dirigées sont nécessaires lorsqu'il s'agit de détecter la présence d'organismes émergents ou envahissants (notamment les organismes réglementés qui peuvent avoir un plan de surveillance national) ou de préciser l'absence d'un tel organisme.

Avec les changements globaux et le commerce international, les introductions d'organismes se multiplient (par le passé : le dendroctone du pin, la graphiose de l'orme, l'encre et le chancre du châtaignier, la cochenille du pin… et plus récemment : le cynips du châtaignier, le capricorne asiatique, la pyrale du buis…). Certains organismes font même aujourd'hui partie du paysage comme l'oïdium.

Ces organismes et les maladies émergentes font l'objet d'observations et de suivis adaptés :

La Chalarose du frêne

La maladie n'est toujours pas signalée dans le département.

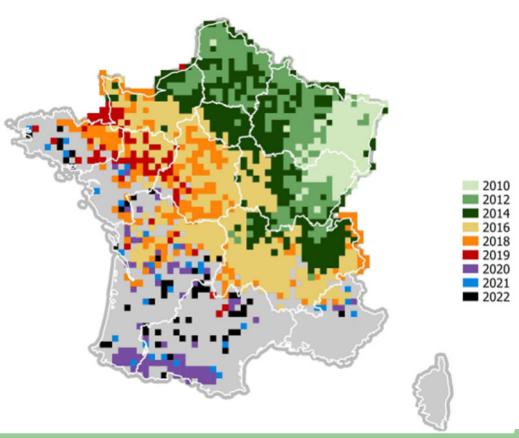

Le nématode du pin

Américain ; introduit en Asie, puis Europe (Portugal, Espagne)

Mortalités des arbres, résineux

L'objectif du plan de surveillance est de détecter le plus tôt possible les arbres dépérissants afin d'y effectuer des prélèvements pour la recherche de nématode du pin. Il s'agit d'augmenter de façon permanente le nombre d'échantillons prélevés et d'améliorer la qualité et la pertinence de ces prélèvements.
Parallèlement un piégeage du vecteur, Monochamus galloprovincialis est effectué avec envoi des individus en laboratoire spécialisé (LABOCEA) : 8 prélèvements réalisés en 2024 sur les BdR.

La situation du nématode du pin au Portugal et en Espagne a peu évolué depuis 2008. Le Portugal est considéré comme entièrement contaminé. En 2022, le Portugal est classé en enrayement alors que l'Espagne gère actuellement 3 foyers, tous situés à moins de 20 km de la frontière avec le Portugal. Plus que jamais nous devons être mobilisés sur la surveillance de nos forêts.

Dendrolimus sibiricus

Lépidoptère

Inféodé aux résineux : pins, sapins, épicéas et mélèzes

Chine, Mongolie, Corée , Russie jusqu'à Moscou

Insecte primaire – génère des dégâts importants dans sa zone d'origine

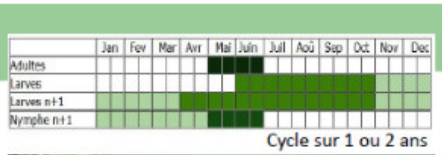

Cycle sur 1 ou 2 ans

Chêne: punaise réticulée (*Corythucha arcuata*)

La punaise réticulée du chêne s'est introduite en France en 2017, à proximité de Toulouse et continue sa dispersion.
Le tigre du chêne risque de concerner tout le territoire : aucune limite de température ou d'hôte au Nord et sa dispersion est très facile.

- **Toutes les essences chênes** sont concernés **sauf** les chênes **vert**, **rouge** et des **marais** (le chêne liège est attaqué mais moins que les autres).

- Le **froid n'est pas limitant** pour l'insecte dans nos latitudes,

- Les attaques dépendent de la **date de débourrement**.

- Les attaques ne **dépendent pas du niveau de stress** sécheresse des arbres

- Pas d'effet sur la croissance (sur une saison de végétation...)

- Les feuilles consommées par des défoliateurs sont plus attaquées par le tigre

Photos : B.Castagneyrol

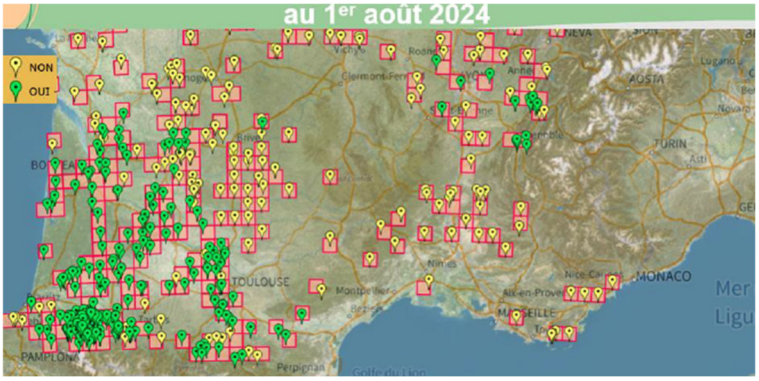

Agrilus planipennis

Originaire de l'est de l'Asie ; introduit dans la région de Moscou et en Amérique du nord (2002)

Dépérissement d'arbres: primaire en zones introduites

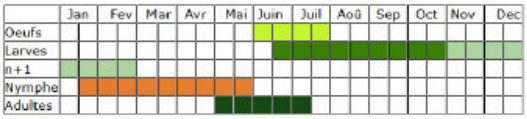

Symptômes à retenir

Galeries sous corticales plutôt horizontales, zig zagantes

Trous de sorties en forme de D

PENSER A NOUS INFORMER DE VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN…ELLES SONT PRECIEUSES POUR LE SUIVI DE NOS FORETS…

Pour toutes informations complémentaires, pour toutes observations pouvant intéresser la mission du Correspondant Observateur et le Département Santé Forêt, veuillez contacter :

Pierre DELENNE, CNPF MARSEILLE : 04 95 04 59 04 - 06 19 15 18 12 pour le département 13 - Forêt privée.

Christine MERLE, ONF - BET 13/84 : 06 18 16 96 57 pour les départements 13 et 84 sud Luberon.

Et pour de plus amples actualités sylvosanitaires : http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets